

2 Quand l'affect est absenté

La difficulté de ces auteurs à reconnaître et identifier leurs vivances affectives est particulièrement sensible à l'investigation, au décours des récits faits de leur passage à l'acte, évoquant son surgissement dans un climat qui en impose pour une forme de confusion dont l'effet majeur et délabrant est celui d'une désobjectalisation de la victime¹⁶. Ce surgissement de l'acte, comme décharge, le présente comme un acte sans histoire, sorti du néant psychique, ex nihilo. Un acte de survie psychique, donc sans violence perçue par l'auteur ni conséquences qui puissent être nommées. Cela nous indique combien les traces de l'histoire infantile sont altérées, voire pas constituées de manière à laisser un souvenir historisé faute de mise en sens psychique. Faisons une synthèse de ces expériences émotionnelles qui ne sont pas reconnues et tirons-en quelques conséquences.

L'agir violent sexuel : un acte sans histoire ?

Si moins d'un agresseur sur deux reconnaît totalement l'acte pour lequel il est détenu, la plus percutante des non-reconnaissances se rencontre quand il s'agit d'évoquer la victime qui n'est pratiquement jamais perçue pour ce qu'elle est mais fragmentée perceptivement. Le sujet ne voit que des morceaux de corps qui ne sont pas toujours adéquats et les fausses reconnaissances ne sont pas rares. Quand la victime est reconnue, ce n'est jamais pour ce qu'elle est, mais elle est ramenée à une catégorie générique signifiant que la qualité subjective n'est pas identifiée chez la victime et parfois cette éliision est si radicale que l'aspect humain peut disparaître complètement. La victime devenant alors une « chose ». Moins la victime est reconnue dans sa subjectivité, plus la violence sera élidée quelle qu'elle soit : violence de la pénétration, de la contrainte, de la surprise, de l'humiliation ou de l'acte de barbarie. Pourtant, les anamnèses montrent, à tous les niveaux de l'histoire de ces sujets, la présence de violence sous différentes formes : physique, sexuelle, psychique, morale. De surcroît, plus le sujet est violent, plus la violence a tôt été présente dans sa vie. Violences subies mais aussi violences exercées, souvent cruelles, à l'encontre d'animaux, mêmes familiers. Ce dernier élément vient questionner la capacité d'identification anthropomorphique à la douleur de l'animal avec en corollaire une difficulté de repérage de la souffrance par voie empathique. Ces deux dimensions pouvant se

¹⁶ Cette partie reprend en les développant des éléments de la troisième partie du chapitre 3 de l'ouvrage *Actes et dépendances* (Chabert, 2006).

combiner au profit d'une recherche de l'excitation où la violence est alors générée comme source de jouissance (mais aussi d'emprise).

Reconnaître la violence serait reconnaître a minima qu'elle s'adresse à un autre; or, précisément, cette altérité ne peut être perçue car elle est dangereuse. Elle est donc refusée. Dans ces conditions, honte et culpabilité n'ont pas de raison d'être. Et quand elles sont dites présentes, l'enquête montre qu'elles sont «inefficaces», car les sujets sont incapables de discriminer l'une de l'autre. Cette absence de discrimination indique avant tout une difficile perception des affects internes avec une confusion des sphères narcissique et objectale, révélant un inachèvement des processus différenciateurs internes constitutifs de la subjectivité. Le seul affect de honte qui semble véritablement mobilisateur, c'est celui d'avoir perdu le contrôle d'eux-mêmes. Eux qui souvent, et en permanence, cherchent à maîtriser les situations relationnelles ou, faute de pouvoir le faire, s'en excluent. Cet affect précis, indiquant une souffrance narcissique, est une porte d'entrée qu'il faut saisir dans le cadre d'un travail thérapeutique.

Vécu comme sans conséquences, sans violence ni culpabilité, l'acte de violence sexuelle est donc souvent vécu par l'auteur comme un acte sans histoire. Peu reconnaissent avoir pensé au comportement délictueux avant de passer à l'acte. Quand ils y ont pensé, la scène n'est pas dans le registre véritablement du fantasme, elle est souvent verbalisée comme «vue», comme si la perception et son quantum d'excitation effaçaient la perspective tierce qu'aurait pu constituer une fantasmatisation protectrice. Cette cécité psychique va se retrouver au moment du passage à l'acte où les sujets s'évoquent comme dans un état de «pseudo-normalité», où ils ne semblent pas véritablement conscients de leur état d'excitation, certains peuvent même évoquer un état d'*aura anesthésiante*¹⁷ pouvant prendre la forme d'éprouvé inquiétant d'effondrement interne : «un trou noir»; ou alors ils décrivent une pression intérieure graduée selon un arc qui va de la très grande excitation à l'état de folie, avec pour dominante la sensation d'incontrôlabilité donc de perte de contrôle. Dans un tel contexte, pour une part importante de nos sujets, l'acte surgira dans un climat d'effacement des processus représentatifs. Cela nous indique la dimension prépondérante de l'excitation sur toute autre dimension affective, comme si tous les affects pouvaient se ramener, à terme, à une excitation indifférenciée, pure sensorialité, qu'il fallait décharger à tout prix. Du reste, je rappelle que pour

¹⁷ Cette aura anesthésiante n'est pas sans évoquer l'«anesthésie affective» mise en évidence par R. K. Pitman dans les syndromes secondaires à un stress traumatique (PTSD, *Post-Traumatic Stress Disorder*) (Pitman et al., 1990), ou encore l'analgésie relevée par J.-M. Darves-Bornoz (Darves-Bornoz, 1996). Il est donc possible de faire l'hypothèse que de tels sujets présenteraient déjà des séquelles de traumatismes sexuels antérieurs.

près des trois quarts des agresseurs, la recherche du plaisir n'est pas au rendez-vous; en revanche, ce qui est rencontré dans l'acte c'est l'apaisement, vécu comme une forme de sauvegarde psychique.

L'anhistoricité trace d'une construction traumatique des liens

L'anhistoricité de l'acte n'est que la marque d'une construction altérée des liens premiers, ceux qui nouent et organiseront ultérieurement la croissance psychique. Ceux-ci se sont développés dans un climat de « séduction », voire de traumatisme, ce qui sera redoublé lors de l'entrée dans leur vie sexuelle. Il faut reprendre ici des éléments contextuels de compréhension.

Le milieu familial : lieu d'incestualité et source de rupture

L'étude des familles d'origine des agresseurs sexuels, dans la reconstruction anamnétique et donc le souvenir qu'ils en gardent, indique d'une part une fréquence de rupture familiale impressionnante, d'autre part une forte proportion d'indifférence affective. En ce qui concerne les ruptures familiales, c'est presque deux auteurs de violences sexuelles sur trois qui n'ont pas été élevés en continu par leurs parents contre seulement un sur sept pour des sujets auteurs de violences non sexuelles. Cela ne peut que nous indiquer combien, pour les agresseurs sexuels, la construction d'un continuum d'investissement vital, entrant dans l'élaboration de la notion de fiabilité (au sens winnicottien) du Soi et de l'objet, peut être grevée par ces ruptures. Un tel état de fait se vérifie au travers des séparations familiales fréquentes dans le jeune âge du futur délinquant sexuel. En effet, un agresseur sexuel sur quatre — tous agirs pathologiques confondus — a été placé avant l'âge de douze ans. Ce qui ne peut entraîner qu'une insécurité de base pour les enfants. Pris dans un tel contexte, les vécus de ruptures familiales sont plus prégnants que dans une population de délinquants non sexuels. Ainsi, l'enfance du futur agresseur sexuel se déroule dans un climat perturbant en profondeur la construction de son répertoire d'affects, qui apparaissent au mieux gelés (Chemin, et al., 1995).

On peut alors comprendre la non-reconnaissance des affects conduisant à une forme d'indifférence affective mais laissant le sujet face à une sensorialité envahissante. Du reste, la comparaison avec des délinquants non sexuels indique, de manière spécifique, que la population d'auteurs de violences sexuelles présente une indifférence significative lors de la disparition d'un parent. En effet, la très grande majorité des délinquants non sexuels dit avoir « mal vécu » le décès des parents, alors que les agresseurs sexuels sont presque un sur deux soit à y être indifférent, soit à l'avoir

« bien vécu » quand il s'agit du père et un sur trois sont dans les mêmes dispositions quand il s'agit de la mère (Ciavaldini, 1999).

Pour comprendre cela, il faut faire jouer les représentations des éprouvés de l'enfance constitutifs des liens familiaux : les pères incestants diront significativement avoir été plus fréquemment *humiliés* par leur père, alors que les auteurs de viols ont un éprouvé identique mais à propos de la mère (Ciavaldini, 1998a). Ces liens familiaux, où vient s'inscrire le climat affectif familial, présentent certaines caractéristiques. Par exemple, les pédocriminels homosexuels ont subi, de manière significative, plus d'abus physiques et plus d'abus sexuels dans leur jeune âge que les pédocriminels hétérosexuels et que des sujets délinquants non sexuels. Ainsi, comparativement aux pédocriminels hétérosexuels et a fortiori aux délinquants non sexuels, les parents de pédocriminels homosexuels sont moins aptes à protéger leur enfant de situations abusives et en général ils ne sont pas perçus comme des figures protectrices (Tardif & Van Gijseghem, 1999).

Ainsi, au programme de ces familles sont généralement présentes la violence, l'humiliation, la séduction et l'emprise, tous les ingrédients pour décrire le champ de l'incestuel quand il ne s'agit pas de l'incestueux. L'ensemble de ces conduites n'étant pas véritablement reconnu, c'est le *non-dit* qui s'installe, ouvrant la voie des secrets, fondement de l'incestuel. Comme l'a si justement relevé Paul-Claude Racamier, l'incestuel constitue un équivalent psychique de l'inceste qui « s'étend sur des familles entières et traverse les générations » (Racamier, 1992).

Des liens premiers (interactions primaires) traumatiques

Ainsi, les liens premiers vont s'établir dans un climat non sûr et se construire sur une modalité traumatique qui imprimera sa marque tout au long de l'existence de ces sujets, coupant leur sensorialité d'une construction affective. Ce sont encore ces impacts que l'on retrouvera dans le développement de leur sexualité. Dès la petite enfance, on enregistre des séductions opérées par un adulte masculin ou féminin avec un écart d'âge évoquant un rapport de génération¹⁸. Lorsqu'il s'agit d'une femme, des rapports sexuels complets sont décrits dès l'âge de six ans ! Il s'agit de nourrice, voire d'amie de la famille. Quand il s'agit d'un homme, les sujets sont plus jeunes et les actes de séduction appartiennent au registre de l'agression sexuelle franche ;

¹⁸ Il est ici remarquable que ces sujets ne peuvent pas repérer, particulièrement quand l'adulte en question est une femme, que la séduction dont ils furent l'objet soit à considérer comme une agression, bien que les termes employés pour décrire le partenaire sont sans ambiguïté : « une vraie salope », « elle menait la danse », « je ne pouvais que me laisser faire ».

10 % diront qu'il s'agit d'actes de viol avec violence en majorité non judiciairisés. Lorsqu'il s'agit de pairs d'âge les pratiques sont encore singulières : masturber ou se faire masturber par « tous » les copains, et ce jusqu'à un âge avancé. Lorsque les débuts de vie sexuelle se déroulent dans la famille, le séducteur, quand il ne s'agit pas des parents, est alors un frère et/ou une sœur. L'âge de début peut être trois ou quatre ans et les pratiques de soumission séductrice peuvent s'étendre sur plus de dix ans¹⁹.

Cependant, alors que le sujet présente les débuts de sa sexualité sous les auspices du traumatisme, cela n'est pas nommé par eux comme tel. Il est remarquable qu'une majorité de ces sujets ne fait pas figurer ces expériences de séduction au titre des agressions subies, sauf quelques rares victimes d'un viol avec violence, dont l'acte connut un début de reconnaissance juridique ou familiale. Ainsi, quelque chose du traumatisme, issue d'une séduction, ne serait pas reconnue comme telle par ces sujets et « imprégnerait » la construction de leurs liens participant de la coupure sensorialité/affect. Ceci renvoie également à la cécité des familles face à des conduites qui, inévitablement, devaient faire symptômes chez l'enfant ou l'adolescent victime, mais qui n'ont jamais été repérées en tant que telles et donc n'ont jamais entraîné une proposition d'aide. Pour comprendre cet état de fait, j'ai fait l'hypothèse d'une séduction psychique continue primaire, de type traumatique, qui rendrait assez « naturelle » une manœuvre de séduction d'un aîné sur un plus jeune, faisant de l'emprise le ressort de leur construction du lien.

Des familles dystraitantes

La majorité de ces familles ne présentent pas toutes des signes francs de maltraitance. L'incestualité n'implique pas d'inceste réalisé; en revanche, elle implique une construction altérée des limites subjectives de ceux qui s'y développent. Ainsi, ces familles peuvent être qualifiées de *dystraitantes*. Entre négligence et maltraitance, la dystraitance signale une famille où se développe un lien où la personne de référence n'est pas toujours identique à elle-même, éventuellement interchangeable, qui s'adresse au sujet avec une non-régulation des quantités d'excitation négociable par lui, entraînant des situations à fort potentiel traumatogène. Personne de référence dont la permanence n'est pas assurée. Cet ensemble développe un schéma d'attachement qui oscille entre un mode

¹⁹ Enfin, certains sujets disent avoir commencé leur vie sexuelle dans des conditions qui évoquent une séduction sur un plus jeune enfant d'un écart d'âge supérieur à cinq ans.

évitant et inséculaire ambivalent²⁰. La grande caractéristique de cette dystraitance, c'est qu'elle entraîne chez l'enfant une difficulté, voire une impossibilité, à construire une prédictibilité de réponse de l'objet premier. Cela conduit, en la construisant, à une forte insécurité psychique, ainsi qu'à long terme à une difficulté à investir des objets ou des institutions pouvant être aidants. C'est le propre de notre population, d'où spontanément l'absence de demande d'aide. Le recours à l'acte étant, dans l'histoire du sujet, préférable au recours à l'autre car assurant une meilleure autonomie!

Recours aux mécanismes défensifs archaïques

Dans de telles conditions de développement psychique, où le débordement économique est au premier plan, les mécanismes défensifs prévalents, ceux qui seront mobilisés en premier, sont des mécanismes archaïques à visée expulsive ou clivante. Archaïque, car n'ayant pas subi de maturation intégrative de par l'absence ou l'altération des schèmes psychiques de liaison et de mise en représentation, particulièrement l'œdipe et la construction du surmoi, laissant des fragments de sensorialité à l'état brut sans accès à une voie élaborative, d'où cette défense par des mécanismes expulsifs ou clivants. La perspective œdipienne, conduisant à l'établissement final de l'instance surmoïque, suppose des espaces psychiques différenciés autorisant le développement de mécanismes défensifs plus complexes, tels que le refoulement. Faute de cette perspective, la psyché de ces sujets aura recours à des mécanismes dits « primaires », dont le but — comme tout mécanisme de défense — est de protéger le psychisme d'une surcharge excitative mais, ici, ce sera en réprimant ou expulsant les éléments éventuellement perturbateurs. On rencontre alors la répression, la projection, l'identification projective voire la forclusion. À ces mécanismes s'en ajoutent d'autres qui vont mutiler le Moi de ses parts trop chargées d'excitation qui, sous de meilleurs auspices, auraient pu s'intégrer à une fantasmatisation représentative et auraient alors pu être refoulées. Faute de cela, nous avons affaire au clivage et au déni. Ce dernier mécanisme, que l'on retrouve peu ou prou chez tous les auteurs de violences sexuelles, nous indique le défaut de fantasmatisation de ces auteurs, donc de leurs capacités de mise en représentation.

²⁰ Schéma d'attachement évitant : le parent présente peu ou pas de réponse à l'enfant stressé. Il ne reconnaît pas sa détresse, décourage les signaux de celle-ci, tels que les pleurs, et encourage l'indépendance. Schéma inséculaire ambivalent : le parent présente une incohérence entre des réponses appropriées et d'autres négligentes. Dans ce schéma l'enfant ne peut construire une prédictibilité de réponse de l'objet premier, ce qui entraîne une forte insécurité psychique ainsi qu'à long terme une difficulté à investir des objets ou des institutions, ce qui est le propre de notre population.

En effet, le déni s'adresse avant tout à une dimension perceptive : le sujet ne perçoit pas telle ou telle dimension et va donc en refuser l'existence psychique. Il n'aura donc pas à traiter avec cette part-là du réel puisqu'elle sera considérée par sa psyché comme non advenue.

Ces éléments permettent de se rendre compte du fort pouvoir traumatogène de ces familles. Nous venons d'envisager l'importance de la répression. Ce mode de défense primaire est dès le début de la vie sous l'influence de l'environnement, c'est-à-dire de l'environnement familial primaire. Plus la répression est grande, plus augmente le risque de déni et de clivage et plus la voie de l'agir pathologique est ouverte. À terme, elle entraîne une faible capacité, voire une incapacité de régression ainsi qu'une très grande difficulté à s'appuyer sur un cadre institutionnel qui n'apparaîtra pas fiable et qui est aussi le corollaire de l'attachement évitant. Cette dimension individuelle pose le délicat problème de la prise en charge de ces sujets et nous indique que d'emblée l'une des premières actions thérapeutiques sera de construire un cadre dont ils pourront éprouver la fiabilité. Souvent, le premier cadre social fiable qu'ils rencontrent est celui judiciaire. Au sens où c'est un cadre qui ne se dérobe pas. Il en ira de même au plan thérapeutique : le cadre devra être aménageable sans pour autant se dérober. C'est donc bien d'un travail aux limites mais aussi des limites auquel l'analyste-thérapeute aura affaire.

Les multiples carences affectives et distorsions cognitives

L'appareil psychique et les compétences cognitives vont connaître les impacts de ce climat traumatogène. Ils se développeront avec de profondes carences pour le premier et de multiples distorsions pour les secondes. Au registre des carences affectives, outre les dimensions évoquées ci-dessus, notamment toutes ces difficultés, voire ces absences de reconnaissances des vécus émotionnels, il faut nommer une dépendance à l'objet pouvant entraîner à la fois une potentialité addictive mais ouvrant aussi la porte à l'emprise. Sur le plan de la sexualité, ce sont des sujets qui fréquemment se présentent avec une *hypersexualité*, préoccupations pouvant devenir envahissantes et où la prise d'antiandrogènes peut venir les apaiser. Il faut reconnaître sous cet aspect, qui dès lors peut revêtir une connotation sub-maniaque, une incapacité à faire face à la passivation nécessaire entraînée par le lien affectivo-sexuel à un autre²¹. La verbalisation est aussi souvent une sphère peu investie, cela même chez des sujets de catégories socioprofessionnelles élevées. Quant aux distorsions cognitives dont la fonction est de minimiser, rationaliser, voire justifier les actes délinquants, elles sont

²¹ Sur le sujet, voir Chagnon (2005).

« bien vécu » quand il s'agit du père et un sur trois sont dans les mêmes dispositions quand il s'agit de la mère (Ciavaldini, 1999).

Pour comprendre cela, il faut faire jouer les représentations des éprouvés de l'enfance constitutifs des liens familiaux : les pères incestants diront significativement avoir été plus fréquemment *humiliés* par leur père, alors que les auteurs de viols ont un éprouvé identique mais à propos de la mère (Ciavaldini, 1998a). Ces liens familiaux, où vient s'inscrire le climat affectif familial, présentent certaines caractéristiques. Par exemple, les pédocriminels homosexuels ont subi, de manière significative, plus d'abus physiques et plus d'abus sexuels dans leur jeune âge que les pédocriminels hétérosexuels et que des sujets délinquants non sexuels. Ainsi, comparativement aux pédocriminels hétérosexuels et a fortiori aux délinquants non sexuels, les parents de pédocriminels homosexuels sont moins aptes à protéger leur enfant de situations abusives et en général ils ne sont pas perçus comme des figures protectrices (Tardif & Van Gijseghem, 1999).

Ainsi, au programme de ces familles sont généralement présentes la violence, l'humiliation, la séduction et l'emprise, tous les ingrédients pour décrire le champ de l'incestuel quand il ne s'agit pas de l'incestueux. L'ensemble de ces conduites n'étant pas véritablement reconnu, c'est le *non-dit* qui s'installe, ouvrant la voie des secrets, fondement de l'incestuel. Comme l'a si justement relevé Paul-Claude Racamier, l'incestuel constitue un équivalent psychique de l'inceste qui « s'étend sur des familles entières et traverse les générations » (Racamier, 1992).

Des liens premiers (interactions primaires) traumatiques

Ainsi, les liens premiers vont s'établir dans un climat non sûr et se construire sur une modalité traumatique qui imprimera sa marque tout au long de l'existence de ces sujets, coupant leur sensorialité d'une construction affective. Ce sont encore ces impacts que l'on retrouvera dans le développement de leur sexualité. Dès la petite enfance, on enregistre des séductions opérées par un adulte masculin ou féminin avec un écart d'âge évoquant un rapport de génération¹⁸. Lorsqu'il s'agit d'une femme, des rapports sexuels complets sont décrits dès l'âge de six ans ! Il s'agit de nourrice, voire d'amie de la famille. Quand il s'agit d'un homme, les sujets sont plus jeunes et les actes de séduction appartiennent au registre de l'agression sexuelle franche ;

¹⁸ Il est ici remarquable que ces sujets ne peuvent pas repérer, particulièrement quand l'adulte en question est une femme, que la séduction dont ils furent l'objet soit à considérer comme une agression, bien que les termes employés pour décrire le partenaire sont sans ambiguïté : « une vraie salope », « elle menait la danse », « je ne pouvais que me laisser faire ».